

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
DU LUNDI 9 DECEMBRE 2019 - SALLE 4 RUE SURVILLE**

PRESENTS : AMICALE BOULE VEYNOISE - AUTO CROSS - BADMINTON - BASKET - CLUB ALPIN FRANCAIS - CLUB ATHLETIQUE VEYNOIS - CLUB CYCLO - CAVALIERS DU SOLEIL - FOOTBALL - ENTRE CIEL ET BUECH FINE LAME VEYNOISE - FITNESS - JUDO - PETITE BOULE - RETRAITE SPORTIVE - SKI - TENNIS - TENNIS DE TABLE - TONIC GYM - TWIRLING BATON - VOLLEY BALL - COLLEGE - SERGE EYSSERIC - DANIEL CALLEBAUT - YVES DAMARIUS - CHRISTIAN GILLARDEAU - JEAN FABIEN VACHOT JEAN MARC PHILIP - GREGORY SCHMITT - J.PAUL CHASTEL.

EXCUSES : AIKIDO - CHOURUM - GYMNASTIQUE - KARATE - TAI JITSU - ECOLE MATERNELLE ST MARCELLIN - LYCEE - J. CLAUDE CHERAMY - ROGER CASTEX

ABSENTS : MARIE LUCE DAVIN - FABIENNE DARINI -

ASSISTE A LA REUNION : YANNICK PROVOST (représentant des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif des Hautes-Alpes)

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU :

Le dernier compte rendu du comité directeur OMS, en date du 3 juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.

EXAMEN DU COURRIER:

F.N.O.M.S.

- Nous fait parvenir sa revue "Sport dans la cité". Remerciements.

MAIRIE

- Nous fait parvenir la convention avec le club de football de l'Argentière pour l'utilisation du stade synthétique en cas de terrain impraticable au nord du département. Remerciements
- Nous fait parvenir les dates du rallye Monte historique (passage prévu à Veynes) du 29 janvier au 5 février 2020. Remerciements.
- Nous fait parvenir la signature de la convention entre notre localité et la France en courant. Course à pied qui fera étape à Veynes le samedi 25 juillet 2020. Remerciements.
- Nous fait parvenir l'avis favorable de la Mairie suite à la modification de l'homologation du circuit du Boutariq

- Nous fait parvenir l'autorisation de passage du 4^{ème} rallye hivernal du Dévoluy.
- Nous fait parvenir la réponse favorable de la Mairie à l'organisation sur Veynes des fédéraux boulistes 2020
- OMS a transmis à Monsieur le Maire, une lettre de remerciements pour la distribution du guide des sports 2019-2020

Echange de courrier entre la Mairie de Veynes et l'OMS suite à la demande de notre organisme de prendre en compte les frais de tentes pour le forum des sports du 14 septembre (au même titre que le forum des associations où les tentes sont entièrement financées par la Municipalité).

En réponse à un premier courrier de l'OMS (en date du 16 octobre 2019), le Maire nous informe (en date du 28 octobre 2019) qu'aucune demande n'a été formulée par l'OMS, que la proposition d'un seul forum des associations avait été déclinée par notre structure et enfin que les associations non sportives ne bénéficient pas de soutien matériel et financier et qu'il convenait donc à la Mairie de rétablir "...une égalité de moyens, dans l'intérêt de tous".

L'OMS a réagi (en date du 6 novembre) en transmettant un double de la demande faite par l'organisme sportif à la Mairie, le 13 février 2019, dans lequel il est clairement demandé une subvention pour le Forum des sports 2019. Concernant l'historique de la mise en place d'un forum commun, Monsieur Moreau s'était engagé à rencontrer Monsieur Patrosso pour connaître la faisabilité et les modalités liées à une animation en commun. Entrevue qui, pour l'heure, n'a pas eu lieu. Enfin sur le chapitre "soutien matériel et financier", l'OMS juge que chaque association à la liberté de trouver des partenaires, sponsors et aides diverses et que ce type de partenariat ne doit pas être un frein à quelque subvention que ce soit.

A ce jour aucune réponse n'a été apportée à l'OMS.

ASSOCIATIONS

- Association gymnique nous convie à son spectacle du 15 décembre à 15h30 au gymnase Région. Remerciements
- Judo club Veynois nous convie à son assemblée générale le 17 décembre à 19h45 au gymnase Région. Remerciements
- Petite boule nous convie à son assemblée générale du 10 janvier à 18h 4 rue surveille. Remerciements
- Tennis club nous a convié à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent
- Fine lame Veynoise nous a convié à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent
- Stéphane Karaté Club nous a convié aux championnats départementaux de Kata au gymnase Région. Remerciements. OMS était présent
- Club Alpin Français nous a convié à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent
- Chourum nous a convié à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent

- Stéphane Karaté Club nous a convié à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent
- Auto Cross Veynois nous a convié à son Trophée SEAC. Remerciements. OMS était présent.
- Fine lame Veynoise nous a convié à son salon du bien être aux arcades. Remerciements. OMS était présent
- Veynes Buech Volley Ball nous a convié à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent
- Retraite sportive du Pays Veynois nous a convié à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent
- OMS a convié toutes les associations à l'apéritif de clôture offert par Super U lors du Forum des sports.
- Fédération Française de Badminton nous informe que le club local est classé label 1 étoile pour la saison 2019-2020
- Tennis club nous informe que le règlement des équipements sportifs de la ville de Veynes mis en place par la Municipalité pose problème. Des réserves ont été émises sur la distribution des boissons, la cuisson des denrées, les barbecues ainsi que sur la réservation des courts pour les vacanciers, cette dernière remarque va à l'encontre de la convention de gestion passée le 11 juin 2019 entre la Présidente de l'office du tourisme et le tennis club. Les informations ont été transmises à la Mairie pour suite à donner

D.D.C.S.P.P.

- Nous attribue, par le biais de l'état - Agence nationale du sport - une subvention de 1000 € pour la correction des inégalités d'accès à la pratique sportive. Remerciements
- Nous attribue, par le biais de l'état - Agence nationale du sport - une subvention de 1500 € pour notre opération "savoir nager". Remerciements

DIVERS

- Conseil Départemental des Hautes-Alpes nous informe de la campagne des associations pour l'année 2020. Dossiers de demande de subvention à déposer avant le 15 décembre.
- Office du tourisme nous fait parvenir la demande de renouvellement de l'adhésion 2020 ainsi qu'un questionnaire à compléter.
- Ville de Gap nous invite au 47ème palmarès 2019 de l'OMS de Gap. Remerciements. OMS était présent.
- Conseil Départemental des Hautes-Alpes nous attribue une subvention de 1500 € pour le développement des pratiques sportives. Remerciements
- Conseil Départemental des Hautes-Alpes nous attribue une subvention de 1000 € pour le Cross triathlon défi des argouses 2019. Remerciements
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance nous invite à une réunion le 5 décembre. OMS excusé

- Conseil Départemental des Hautes-Alpes nous demande le bilan du 4ème défi des argouses suite à subvention. Bilan transmis
- Conseil Départemental des Hautes-Alpes nous demande le bilan du dossier fonctionnement suite à subvention. Bilan transmis
- Restos du cœur nous sollicite pour mettre en place des animations ou reverser des dons pour les restos du cœur de Veynes - Place A. Ruelle -
- OMS a transmis, à la famille Patrosso, ses remerciements pour le 11ème forum des sports
- Football coaching nous remercie pour l'aide apportée dans le cadre des stages d'été qui se sont déroulés du 8 au 12 juillet au stade synthétique.

LE POINT SUR LE MULTI SPORTS

Notre multi sports 2019 - 2020 a débuté le 7 décembre avec l'activité basket qui regroupe une douzaine de CP - CE1.

Nous enchaînerons ensuite avec le savoir skier les 15 - 22 - 29 janvier et 5 février.

D'autres clubs ont rejoint le projet pour 2020 : l'escrime - les cavaliers du soleil (dates programmées en mars- avril et mai) - le tennis (mai - juin 2020). Nous attendons confirmation de Entre Ciel et Buëch (vol libre)- CAF et Chourum (escalade - spéléologie et VTT) - l'Amicale Boule et nous terminerons avec le savoir nager.

Il est encore possible de rejoindre le projet. Rappelons que le multi sports est l'occasion pour les jeunes scolarisés à l'école maternelle de Saint-Marcellin, à l'école primaire, au collège (et pourquoi pas au lycée) de Veynes de découvrir une activité sportive de manière gratuite, encadrée par des professionnels. Toutes les inscriptions passent par le canal scolaire et sont gérées par l'OMS.

Le badminton informe le comité directeur de son souhait de rejoindre le projet pour 2020.

Un merci tout particulier est adressé aux clubs et aux bénévoles qui encadrent les différentes animations. Sans eux rien ne pourrait être mis en place.

Daniel Callebaut rappelle que ces activités, en direction de la jeunesse, sont les seules gratuites sur notre territoire.

FORMULAIRES DE SUBVENTIONS

Ils sont à rendre avant le 6 janvier. Nous avons eu quelques soucis informatiques mais nous pensons que tous les clubs ont reçu les formulaires qui sont à remplir avec le plus grand soin.

Même si vous ne souhaitez pas de subventions merci de nous rendre les deux première feuilles pour les renseignements sur votre association.

QUESTIONS DIVERSES

GYMNASE REGION

Nous avons été alertés par Monsieur Orain des dépassements de créneaux de certaines associations, d'ouverture de portes du gymnase par des associations qui n'ont pas de créneaux à cette période de la journée ... bref quelques dysfonctionnements. Le Proviseur du Lycée nous a adressé un mail à ce sujet. Il convient d'être particulièrement rigoureux sur le planning mis en place tout au long de l'année.

Les responsables du Lycée qui gèrent le gymnase font face actuellement à une augmentation considérable des frais de viabilisation (eau, gaz, électricité), dont les coûts ne sont plus maîtrisés.

Monsieur Orain rappelle que le lycée continue à supporter une large part de ces frais de viabilisation, environ la moitié, bien que les lycéens ne l'occupent que de manière très marginale.

Nous avons constaté que l'été dernier, il avait été occupé au-delà du planning prévisionnel, ce qui semble finalement être fréquent.

Monsieur Orain demande de bien vouloir aborder cette question avec les clubs et associations d'usagers lors de la prochaine réunion de l'OMS, à laquelle le Proviseur participera.

Un débat s'engage sur ce sujet. Il est rappelé, par le bureau de l'OMS, qu'il convient, pour chaque association, de respecter scrupuleusement les créneaux mis en place lors de la réunion OMS du mois de juillet (au même titre que le planning établi pour les vacances).

Nous proposerons, dans le courant du premier trimestre 2020, une réunion où seront conviés tous les clubs et Monsieur Orain, afin de convenir, ensemble, de solutions à trouver.

Sur le chapitre financier, la facture du gymnase de janvier à août 2019, pour nos clubs, se monte à 24753,50 € (à déduire les 4284,50 € du salaire de l'agent d'entretien) soit un net à régler par la commune de 20469 € pour les 1179 h d'occupation.

Pour rappel

- Le total des heures du gymnase est de 1360 h dont 1179h pour la commune (86,69%), 133h pour le lycée (9,78%) et 48h pour le collège (3,53%).
- Le cout du gymnase supporté par la Mairie était de 0€ en 2014, 3444 € en 2015, 3668 € en 2016, 6122 € en 2017, 11574, 72 € en 2018.

Le système actuel, au pourcentage d'utilisation par rapport au montant global des couts de ce gymnase, risque d'induire une courbe de dépenses non maîtrisable et exponentielle.

Nous avons tous conscience que cet outil est remarquable pour nos associations mais aujourd'hui nous payons également les malfaçons de cette structure qui pèchent notamment par une isolation catastrophique.

En marge des discussions il est signalé que les 2 clés du local des associations ont été gardées par une association. Prière de remettre ces clés au plus tôt.

OMS : 29 ASSOCIATIONS

L'école élémentaire et l'école maternelle de Veynes constitue, depuis la rentrée de 2019, une seule et même entité : l'école primaire de Veynes. De ce fait nous perdons une association. Nous sommes désormais 29 associations affiliées à l'OMS.

ANIMATIONS

Trilogie - Triathlon - Forum des sports, réactualisation du guide des sports 2019-2020 et plus récemment notre soirée bénévoles liée au Téléthon ont été des moments forts de ce second semestre.

A l'occasion de notre journée téléthon remerciements à la Mairie de Montmaur pour le prêt de la salle des fêtes, à Nicolas Fortune pour le prêt du four, à Rémy Patrosso pour le champagne mis à la place de la clairette, à Monsieur Orain pour le prêt du gymnase Région et à la coordination du téléthon et aux associations qui ont joué le jeu.

Montant reversé à l'AFM : 1336 €

Prochaine animation le Noël des petits Veynois dimanche 22 décembre à la caserne des pompiers (jeux - friandises - surprises et arrivée du Père Noël) organisé en collaboration avec l'amicale des sapeurs pompiers et l'association entre ciel et Buëch.

MINI BUS OMS

L'OMS souhaite acquérir un second mini bus. Un dossier de demande de subvention a été transmis au Conseil régional.

2020 ANNEE IMPORTANTE

2020 sera une année électorale pour notre OMS avec le renouvellement du comité directeur et par la même du bureau (comme le prévoient nos statuts tous les deux ans)

2020 sera également une année d'élections municipales susceptibles de modifier l'actuel bureau. D'ores et déjà penser à faire acte de candidature.

2020 synonyme de 40 ans pour notre OMS qu'il conviendra de fêter dignement.

GYMNASE COLLEGE ET RSPV

La RSPV par le biais de son activité tir à l'arc a besoin de plus d'espace. Les archers sont de plus en plus nombreux et l'association est victime de son succès. Un rendez-vous sera pris prochainement entre Madame Madeleine et Monsieur Bertrand pour poursuivre l'aménagement en vue de garantir toutes les conditions de sécurité.

AUTO CROSS

B. Binet en profite pour remercier l'OMS pour son aide lors des deux journées d'animation du SEAC (qui doit avoir lieu au mois de juin en 2020). Le Président souligne que lors des grands rendez-vous sur le circuit, des bénévoles sont indispensables à la bonne marche de l'épreuve notamment le long de la Départementale. C'est l'occasion pour un club de mettre en place une tombola ou tout autre moyen de gagner un peu d'argent (comme ce fut le cas avec les petits hockeyeurs) et de sécuriser le lieu. A noter qu'une manche de coupe de France des camions est prévue les 18 et 19 juillet. D'ores et déjà l'OMS réunira, le jeudi 12 décembre à 18h, les responsables du Festy Corso et de l'auto cross pour planifier ces deux évènements qui auront lieu à la même date.

LETTRES DE FELICITATIONS

Il est remis ce jour deux lettres de félicitations en présence de Yannick Provost représentant Pierre Chabas, Président des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif des Hautes-Alpes, excusé.

Se sont retrouvés à l'honneur : Aline Gaucher, Présidente du club de volley et Pierre Barruyer, Trésorier de l'Amicale Boule Veynoise. C'est Yves Damarius, Médaille d'or de la jeunesse et sports, qui a remis les lettres de félicitations aux deux récipiendaires.

A l'issue, Serge Eysseric a souhaité d'excellentes fêtes de fin d'année à tous et convié les personnes présentes à un apéritif offert par l'OMS